



## Fiche d'information RSPO

### Faiblesses intrinsèques et carences institutionnelles de la Table ronde sur l'huile de palme durable / Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)

*Du point de vue de la coalition suisse sur l'huile de palme<sup>1</sup>, le label RSPO ne peut garantir la durabilité dans le secteur de l'huile de palme. En dépit de 15 ans d'existence, la RSPO n'a réussi à ce jour à protéger efficacement ni la biodiversité, ni les droits humains dans les régions de culture. On a notamment relevé, preuves à l'appui, que les communautés locales sont expulsées de leur zones forestières par les entreprises RSPO et que tant des forêts secondaires que des tourbières sont détruites pour la création de nouvelles plantations de palmistes. La RSPO ne dispose par ailleurs ni de contrôles efficaces, ni de mécanismes de sanctions efficaces pour imposer ses critères de durabilité. Le label est donc devenu un instrument servant à la bonne conscience des consommateurs de même qu'à protéger la réputation des entreprises, en particulier en Europe et aux USA. La durabilité promise du label n'est donc rien d'autre que de la poudre aux yeux et les entreprises qui arborent le label se rendent coupables de greenwashing.*

*Compte tenu de ses faiblesses intrinsèques et de ces carences institutionnelles, le label n'a aucune crédibilité et ne permet pas de prévenir les répercussions destructrices et clairement non durables de la culture de palmiste.*

#### **Faiblesses intrinsèques de la RSPO:**

- **La RSPO admet le défrichage des forêts pluviales**

La RSPO n'interdit que la destruction des forêts particulièrement dignes de protection (High Conservation Value Forests - HCVF) de même que la culture de palmistes dans des régions où la forêt primaire a été détruite après 2005.<sup>2</sup> Elle admet donc le défrichage de forêts secondaires d'importance écologique. Par ailleurs, les entreprises du secteur de l'huile de palme comme les organes de contrôle n'ont souvent pas beaucoup de peine à déclasser une zone HCVF en terres dégradées.<sup>3</sup>

- **La RSPO autorise la destruction des tourbières**

La RSPO recommande certes à ses membres de réduire la mise en place nuisible de plantations dans les sols tourbeux, mais elle ne l'interdit pas.<sup>4</sup> La préservation des tourbières s'avère toutefois décisive dans la lutte contre les changements climatiques. Ce sont en effet des puits de carbone importants. Par effet corollaire, leur destruction libère d'importantes quantités de dioxyde de carbone.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Les organisations suivantes adhèrent à la coalition contre l'huile de palme: Alliance Sud, Biovision, Pain pour le prochain, Bruno Manser Fonds, Fédération romande des consommateurs, PanEco, Pro Natura, Public Eye, Union suisse des paysans, Fédération suisse des producteurs de céréales, Uniterre.

<sup>2</sup> RSPO, Principles and Criteria for the Production of Sustainable Palm Oil, Kuala Lumpur 2013.

<sup>3</sup> Ruysschaert Denis and Denis Salles, Towards global voluntary standards: Questioning the effectiveness in attaining conservation goals: The case of the Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO). Ecological Economics 107/2014, 438-446.; à l'exemple du membre RSPO PT Sisirau, qui a transformé un habitat à orang-outans, dans le parc national Leuser, en une plantation de palmistes, car il s'agissait prétendument d'une forêt secondaire sans biodiversité à la valeur particulière. Vgl. Butler Rhett A, Complaint filed with palm oil body over orangutan rescue case, Mongabay, 29 novembre 2012.

<sup>4</sup> RSPO 2013.

<sup>5</sup> GLOBAL 2000, Warum ist Palmöl schlecht?, in: <https://www.global2000.at/warum-ist-palmoel-schlecht>, dernier accès 10.1.2018.

- **Les plantations de palmistes nuisent à la biodiversité**

Une étude publiée en 2016 a montré que non seulement la biodiversité reculait dramatiquement dans les plantations RSPO, mais que les surfaces contiguës, compte tenu de l'isolement géographique, affichaient une biodiversité considérablement amoindrie.<sup>6</sup>

- **L'emploi de pesticides dans les plantations RSPO: un problème pour la sécurité et la santé**

La RSPO recommande de réduire l'emploi des pesticides hautement toxiques, tout en ne les interdisant pas.<sup>7</sup> Ainsi le Paraquat, un des herbicides les plus dangereux, qui non seulement est régulièrement à l'origine de plaintes sanitaires graves mais a aussi été interdit en Suisse et dans l'UE, se rencontre dans les plantations RSPO comme dans les plantations non certifiées.<sup>8</sup> Les femmes qui appliquent ces substances, de même que les habitants des villages environnants, qui pêchent dans les rivières et s'y baignent, en subissent les conséquences sanitaires<sup>9</sup>. Par ailleurs, les ouvriers et les ouvrières des plantations ne portent souvent pas l'équipement de protection adéquat et n'ont pas non plus été formés en conséquence.<sup>10</sup>

- **Non-respect du Free Prior and Informed Consent (FPIC)**

En dépit du fait que les directives RSPO prescrivent l'implication des communautés concernées, la saisie des terres sans le consentement préalable des groupements concernés demeure monnaie courante.<sup>11</sup> Les communautés concernées par les plantations de palmistes ne sont souvent pas informées, ou tout du moins insuffisamment, pour ce qui a trait à leur droit de participation. Une fois que des entreprises de plantations de palmistes se sont enracinées dans une région, il ne reste aux populations locales que la voie laborieuse et inefficace de la plainte<sup>12</sup> ou des procédures en droits territoriaux. Au cours de la procédure, qui souvent prend des années, les entreprises mettent en place leurs cultures, les exploitent et continuent d'enfreindre les directives.

- **Absence d'intégration des populations locales**

Aux échelons institutionnels et pratiques, les communautés locales sont trop peu prises en compte par la RSPO. Ainsi, les autochtones ne sont pas membres de la RSPO, bien qu'il s'agisse d'un groupe d'intérêts essentiel, concerné au premier titre par les plantations RSPO.<sup>13</sup>

- **Salaire à la tâche et système de sanctions**

Les ouvriers et ouvrières des plantations sont payés à la performance et non au temps de travail. Les ouvriers travaillant à la récolte sont payés au poids récolté et les ouvrières chargées de la pulvérisation au nombre de conteneurs. Lorsque les objectifs, généralement fixés de manière aléatoire par les entreprises, ne sont pas atteints, des sanctions sont prises (usuellement des réductions de salaire), indépendamment du fait que le temps de travail ait effectivement été réalisé.<sup>14</sup>

---

<sup>6</sup> PanEco, Rückgang der Artenvielfalt, communiqué de presse du 9.2.2017. Vgl. Yayasan Ekosistem Lestari and PanEco, Results from Seven Years (2008-2014), February 2016.

<sup>7</sup> Ruysschaert 2016, 55.

<sup>8</sup> Amnesty International, The Great Palm Oil Scandal: Labor Abuses Behind Big Brand Names – Executive Summary, London 2016, 8.

<sup>9</sup> Telles que maux de tête, vertiges, altérations cutanées, cécité ou troubles respiratoires. Le travail avec les pesticides (et les engrais) est principalement l'apanage des femmes, alors que la récolte des fruits du palmiste incombe pour l'essentiel aux hommes.

<sup>10</sup> PAN AP, Asserting our rights to land, resources and livelihood. Booklet 1: struggle of women agricultural workers, 2009, 11,14, 24, unter: [dev.panap.net/sites/default/files/womens-resistance-booklet1.pdf](http://dev.panap.net/sites/default/files/womens-resistance-booklet1.pdf), dernier accès, 10.1.2018.

<sup>11</sup> Colchester Marcus, Do commodity certification systems uphold indigenous peoples' rights? Lessons from the Roundtable on Sustainable Palm Oil and Forest Stewardship Council, 2016, 150-165, in: IUCN Commission on Environmental, Economic and Social Policy, Policy Matters, 21/2016.

<sup>12</sup> Ruysschaert Denis et Denis Salles, The role and effectiveness of conservation NGOs in the global voluntary standards: the case of the Roundtable on Sustainable Palm Oil, Conservation & Society 14(2)/2016, 73-85.

<sup>13</sup> Colchester 2016, 150.

<sup>14</sup> Amnesty International 2016, 4f. Les ouvrières interrogées par le Bruno Manser Fonds faisaient état au manque de transparence du système salarial, car elles ne savaient jamais, compte tenu du système de salaire à la tâche, combien elles obtenaient de salaire à la fin du mois et pourquoi.

- **Travail des enfants et heures supplémentaires interminables**

Dans le but d'atteindre les objectifs de performance fixés par les entreprises de plantations, les ouvriers et les ouvrières sont souvent contraints de réaliser des heures supplémentaires ou de faire appel aux membres de la famille (fréquemment aussi des enfants). Les heures supplémentaires sont rarement indemnisées, même s'il est courant de travailler jusqu'à 10-12 heures par jour.<sup>15</sup> Le travail est physiquement astreignant<sup>16</sup>, en particulier pour les enfants, et le risque de blessures omniprésent dans un environnement par ailleurs contaminé par les produits chimiques<sup>17</sup>.

- **Travail forcé**

Les ouvriers et ouvrières à façon sont particulièrement vulnérables, car il est aisé, pour les employeurs, d'exercer une pression sur eux: leur poste de travail est menacé dès lors que les objectifs de performances fixés par les entreprises ne sont pas atteints.<sup>18</sup> Par ailleurs, les ouvrières et les ouvriers étrangers travaillant dans les plantations malaisiennes doivent remettre leur passeport. Ils se retrouvent ainsi dans un rapport de dépendance involontaire, ce qui complique, le cas échéant, un départ des plantations.<sup>19</sup>

- **Directives laxistes**

Les directives RSPO sont pour l'essentiel formulées de manière ouverte, offrant à ses membres une large marge d'interprétation.<sup>20</sup> Elles n'empêchent par exemple ni la destruction des tourbières pour la mise en place de plantations de palmistes, ni l'emploi de pesticides hautement toxiques.

### **Carences institutionnelles de la RSPO:**

- **Manque de caractère obligatoire pour les membres RSPO**

L'affiliation à la RSPO n'exige pas que les membres doivent gérer l'ensemble de leurs plantations selon les standards RSPO. Ainsi, pas même 15 % de la superficie totale des plantations de Malaisie sont certifiées, alors que tous les grands producteurs d'huile de palme de ce pays sont membres de la RSPO.<sup>21</sup> Les transformateurs et les grands distributeurs, qui comptent pour environ 85 % des membres disposant du droit de vote<sup>22</sup>, ne sont pas contraints de mettre en œuvre exclusivement de l'huile de palme certifiée. Il s'ensuit une offre excédentaire d'huile de palme certifiée sur le marché.<sup>23</sup>

- **Monitoring absent**

Il manque à la RSPO un système de contrôle efficace, afin de vérifier le respect des directives.<sup>24</sup> L'Environmental Investigation Agency (EIA) relève que les réviseurs ne remarquent pas les infractions, voire les dissimulent d'entente avec les entreprises responsables dans le secteur de l'huile de palme.<sup>25</sup> Les experts étant payés par les entreprises correspondantes, ils ne sont pas non plus indépendants.<sup>26</sup> La surveillance des réviseurs ne fonctionne pas non plus.<sup>27</sup> Les infractions aux directives de la RSPO sont donc le plus souvent

---

<sup>15</sup> Ebd., 7.

<sup>16</sup> Les enfants doivent fréquemment porter de lourdes charges ou déplacer des brouettes lourdement chargées.

<sup>17</sup> Ebd., 5.

<sup>18</sup> Ebd., 6f.

<sup>19</sup> Les ouvriers et ouvrières des plantations interrogés par le Bruno Manser Fonds ont indiqué qu'ils devaient remettre leurs passeports à l'entreprise.

<sup>20</sup> vgl. Environmental Investigation Agency, Who watches the Watchmen? Auditors and the Breakdown of Oversight in the RSPO, London, 2018; or Colchester 2016, 156.

<sup>21</sup> Site RSPO, Certified growers, dernière mise à jour le 11.1.2018, sur: <https://rspo.org/certification/certified-growers>; de même que le site internet MPOB: <http://bepi.mpob.gov.my/index.php/en/statistics/area.html> et <https://www.indonesia-investments.com/business/commodities/palm-oil/item166?>, dernier accès: 20.1.2018.

<sup>22</sup> Site internet RSPO, Impacts, dernière mise à jour 11.1.2018: <https://www.rspo.org/about/impacts>, dernier accès: 30.1.2018.

<sup>23</sup> Eisenring Christoph, Palmöl produzieren, ohne den Regenwald zu gefährden, Neue Zürcher Zeitung, 9.5.2017, sur: <https://www.nzz.ch/wirtschaft/wie-weit-geht-die-verantwortung-von-firmen-des-palmoels-kern-ld.1291587>, dernier accès: 30.1.2018.

<sup>24</sup> Ruysschaert 2016, 54.

<sup>25</sup> Environmental Investigation Agency and grassroots, 2015, 3.

<sup>26</sup> Ruysschaert Denis and Denis Salles, Towards global voluntary standards, 2014, 442.

<sup>27</sup> Ebd.

constatées par les ONG. Les ressources nécessaires à une vérification systématique manquent toutefois à ces organisations, nombre d'infractions ne sont probablement jamais constatées.<sup>28</sup>

- **Absence de mécanisme de plainte au sein de la RSPO**

La procédure de plainte de la RSPO, entrée en vigueur en 2010, est inefficace, manque de transparence et ne donne pas lieu à des décisions cohérentes.<sup>29</sup> Les procédures durent en moyenne deux ou plusieurs années<sup>30</sup> et mènent rarement à une solution satisfaisante.<sup>31</sup> Par ailleurs, les entreprises dont des infractions aux directives ont été constatées ne doivent pas vraiment s'attendre à des sanctions<sup>32</sup>: un comportement fautif systématique n'entraîne en effet une exclusion que dans des cas exceptionnels. Et si d'aventure une exclusion devait quand même être prononcée, comme dans le cas de l'entreprise malaisienne IOI qui, après plus de 5 années de procédure, a enfin été exclue<sup>33</sup> de la RSPO en mars 2016 en raison d'infractions graves aux directives, celle-ci n'est pas appliquée de manière cohérente: à peine 5 mois plus tard, la RSPO a réadmis l'entreprise à sa table.<sup>34</sup> Compte tenu des carences observées dans le mécanisme de plainte, deux communes autochtones indonésiennes ont récemment déposé une plainte contre la RSPO auprès du point de contact OCDE en Suisse. Elles reprochent à la RSPO, en dépit des raisons le justifiant, de ne pas avoir agi à l'encontre du groupe d'huile de palme Sime Darby.<sup>35</sup>

- **RSPO pour les petits paysans?**

Malgré le fait que des efforts aient été entrepris ces dernières années pour simplifier l'accès au label RSPO aux petits paysans<sup>36</sup>, celui-ci demeure aujourd'hui pour l'essentiel l'apanage des grands groupes.<sup>37</sup>

- **Critique interdite**

Le code de comportement de la RSPO prescrit à ses membres de faire de la publicité pour l'huile de palme RSPO de manière non critique et de s'abstenir de toute mention d'une alternative plus écologique ou plus respectueuse des droits humains.<sup>38</sup> Le code nuit au label, car une interdiction de critique entrave un développement positif des carences du label de durabilité et la publicité en faveur d'un standard de durabilité insuffisant ne peut être profitable à la durabilité. Une demande accrue d'huile de palme ne sert par ailleurs pas la culture durable. Dès la communication du nouveau code, certains membres de la RSPO comme PanEco ont donc décidé de quitter de la table ronde.<sup>39</sup>

### **Conclusion: la RSPO n'est pas une solution**

Le label RSPO est à mille lieues de garantir une huile de palme produite de manière durable. Ses objectifs et ses critères sont en effet trop peu ambitieux, les systèmes de contrôle insuffisants et le mécanisme de sanction sans effets.

*Johanna Michel, Bruno Manser Fonds, 23.02.2018*

---

<sup>28</sup> Ruysschaert 2016, 55.

<sup>29</sup> Colchester 2016, 160.

<sup>30</sup> Ruysschaert 2016, 52.

<sup>31</sup> Rainer Helen, White Alison and Annette Lanjow, *Industrial Agriculture and Ape Conservation*, Cambridge 2015, 157.

<sup>32</sup> Environmental Investigation Agency and grassroots 2015 or Colchester 2016, 156.

<sup>33</sup> Et est entrée en force le 4 avril 2016: <https://rspo.org/news-and-events/announcements/notice-to-rspo-members-on-the-suspension-of-ioi-groups-certification>, dernier accès: 10.1.2018.

<sup>34</sup> Cuff Madeleine, Palm oil giant IOI Group regains RSPO sustainability certification, *The Guardian*, 8 août 2016, <https://www.theguardian.com/environment/2016/aug/08/palm-oil-giant-ioi-group-regains-rspo-sustainability-certification>, dernier accès: 10.1.2018.

<sup>35</sup> TuK Indonesia, Kerunang and Entapang Complaint against RSPO at OECD in Swiss, 3 février 2019, sur: <http://www.tuk.or.id/kerunang-entapang-complaint-rspo-oecd-swiss/?lang=en>, dernier accès le 2.2.2018.

<sup>36</sup> Colchester 2016, 157.

<sup>37</sup> 99% des zones certifiées RSPO (2,6 millions d'hectares) se situent en mains de 73 grands producteurs: cf. RSPO, *Annual Communication of Progress: Digest & Narrative 2015*, Kuala Lumpur, Malaysia, 2015, sur:

[https://www.rspo.org/file/acop2014b/RSPO\\_Annual\\_Communications\\_Progress\\_ACOP\\_Digest\\_and\\_Narrative\\_2014b.pdf](https://www.rspo.org/file/acop2014b/RSPO_Annual_Communications_Progress_ACOP_Digest_and_Narrative_2014b.pdf), dernier accès: 30.1.2018.

<sup>38</sup> „Members must not make claims which imply that the removal of palm oil from a product is a preferable social or environmental sustainability outcome to the use of RSPO certified sustainable palm oil. Moreover, members shall seek to promote, and not to denigrate the aims and goals of RSPO, namely the production and use of RSPO certified sustainable palm oil.“ In: RSPO: Code of Conduct for Members of The Roundtable on Sustainable Palm Oil 2015, Kuala Lumpur, novembre 2015, 2.

<sup>39</sup> PanEco, Paneco résilie son affiliation à la Table ronde pour l'huile de palme durable, le 7 juin 2016, sur: <https://paneco.ch/paneco-resigns-from-rspo-over-sheer-level-of-inaction/>, dernier accès: 10.1.2018.